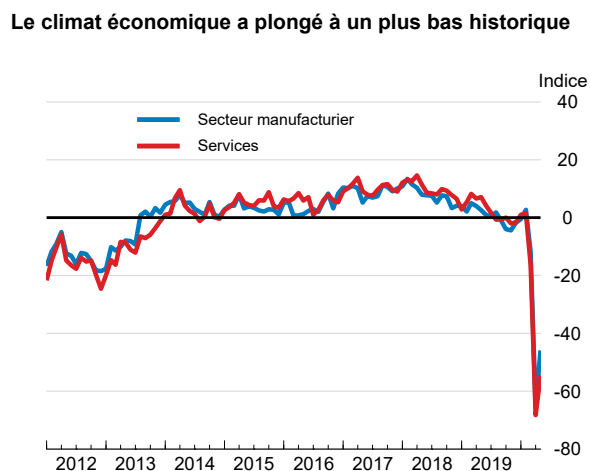
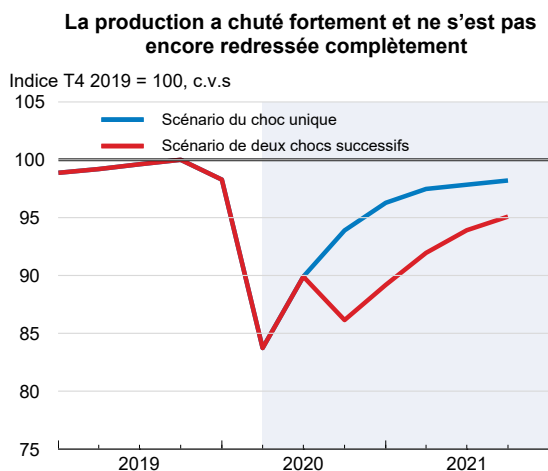


# Pays-Bas

L'économie a été durement touchée par la pandémie de COVID-19. La production devrait diminuer de 8 % en 2020 avant de se redresser en 2021 si l'épidémie actuelle est enrayée et les restrictions progressivement levées à partir de mi-mai (scénario du choc unique). En cas de seconde vague de contamination à la fin de 2020 (scénario de deux chocs successifs), on table sur une réduction de 10 % du PIB et un fort ralentissement de la reprise. Dans les deux scénarios, c'est la demande intérieure qui est à l'origine de la chute de l'activité, notamment la consommation et les investissements privés. La consommation contenue sera le moteur du redémarrage initial, l'investissement suivant avec retard en raison des capacités inemployées et de la persistance de l'incertitude, mais dans les deux scénarios, la production sera encore à la fin de 2021 en deçà de son niveau antérieur à la crise. Le chômage restera tout au long de 2021 bien supérieur à ses niveaux de 2019. Les stabilisateurs automatiques et les dépenses discrétionnaires soutiendront les entreprises et les ménages, provoquant un déficit budgétaire.

Le gouvernement a mis en œuvre au moment opportun des mesures de soutien, dont une aide financière couvrant jusqu'à 90 % des salaires, des reports d'impôts, des garanties de crédit pour les entreprises et un accès facilité à l'aide sociale à l'intention des travailleurs indépendants. À l'avenir, l'action publique devra s'orienter progressivement vers une stimulation de la demande, tout en relevant les défis structurels posés par les politiques du logement et des retraites, en élargissant le champ d'application de la sécurité sociale et en réduisant les émissions d'azote et de gaz à effet de serre.

## Pays-Bas



Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 107 ; et Bureau central des statistiques des Pays-Bas (CBS).

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934139765>

## Pays-Bas : Demande, production et prix (scénario de deux chocs successifs)

|  | 2016                                 | 2017  | 2018 | 2019 | 2020  | 2021 |
|--|--------------------------------------|---|------|------|-------|------|
|  | Prix courants<br>milliards de<br>EUR | Pourcentage de variation, en volume<br>(prix de 2015) |      |      |       |      |
| <b>Pays-Bas: scénario de deux chocs successifs</b>                             |                                      |   |      |      |       |      |
| <b>PIB aux prix du marché</b>  | 708.3                                | 3.0   | 2.5  | 1.8  | -10.0 | 3.4  |
| Consommation privée  | 316.1                                | 2.2   | 2.3  | 1.4  | -16.8 | 6.0  |
| Consommation publique  | 174.9                                | 0.9   | 1.6  | 1.6  | 7.3   | -0.5 |
| Formation brute de capital fixe  | 141.8                                | 4.3   | 3.2  | 5.2  | -19.1 | 5.3  |
| Demande intérieure finale  | 632.8                                | 2.3   | 2.3  | 2.4  | -10.7 | 3.7  |
| Variation des stocks <sup>1</sup>  | 3.4                                  | 0.1   | -0.2 | 0.0  | -0.3  | 0.0  |
| Demande intérieure totale  | 636.2                                | 2.4   | 2.1  | 2.3  | -11.1 | 3.7  |
| Exportations de biens et services  | 562.8                                | 6.7   | 3.7  | 2.3  | -14.3 | 5.4  |
| Importations de biens et services  | 490.7                                | 6.4   | 3.2  | 3.0  | -16.4 | 6.2  |
| Exportations nettes <sup>1</sup>   | 72.1                                 | 0.9   | 0.7  | -0.3 | -0.1  | 0.1  |
| <i>Pour mémoire</i>  |                                      |   |      |      |       |      |
| Déflateur du PIB   | —                                    | 1.2   | 2.2  | 3.0  | 1.7   | 0.7  |
| Indice des prix à la consommation harmonisé                                    | —                                    | 1.3   | 1.6  | 2.7  | 0.2   | 0.2  |
| IPCH sous-jacent <sup>2</sup>  | —                                    | 0.8   | 1.0  | 1.9  | 1.1   | 0.6  |
| Taux de chômage (% de la population active)                                    | —                                    | 4.9   | 3.8  | 3.4  | 6.5   | 6.6  |
| Solde financier des administrations publiques (% du PIB)                       | —                                    | 1.3   | 1.4  | 1.7  | -12.6 | -9.8 |
| Dette brute des administrations publiques (% du PIB)                           | —                                    | 70.7  | 65.7 | 62.1 | 77.6  | 85.6 |
| Dette brute des administrations publiques,<br>définition Maastricht (% du PIB) | —                                    | 56.9  | 52.4 | 48.6 | 64.1  | 72.1 |
| Balance des opérations courantes (% du PIB)                                    | —                                    | 10.8  | 10.9 | 10.2 | 13.9  | 13.7 |

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Indice des prix à la consommation harmonisé, hors énergie, alimentation, alcool et tabac.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 107.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934138397>

## Les contaminations ont été ramenées à un niveau plus gérable

Aux Pays-Bas, le premier cas confirmé d'infection au COVID-19 a été recensé le 27 février. Le nombre de personnes contaminées a progressé rapidement, mais le nombre d'hospitalisations quotidiennes a culminé à environ 600 et celui des décès à moins de 200 fin mars. Le système de santé, bien financé et efficace, a été soumis à une forte pression mais pas débordé. Le nombre de lits dans les unités de soins intensifs a rapidement augmenté, passant de 925 à 2 400.

Les écoles, universités, bars, restaurants, clubs de sport, coffee shops et autres établissements où il était impossible de maintenir une distance de 1.5 mètre entre les personnes ont été fermés mi-mars. Les événements publics ont été interdits et des restrictions aux déplacements ont été imposées à l'échelle de l'UE. Le 23 mars, le gouvernement néerlandais a annoncé un arrêt de l'économie couplé à des règles de distanciation sociale et à l'instruction de rester autant que possible à domicile. Une réouverture progressive a débuté le 11 mai.

## Pays-Bas : Demande, production et prix (scénario du choc unique)

|  | 2016                                 | 2017  | 2018 | 2019 | 2020  | 2021 |
|--|--------------------------------------|---|------|------|-------|------|
|  | Prix courants<br>milliards de<br>EUR | Pourcentage de variation, en volume<br>(prix de 2015) |      |      |       |      |
| <b>Pays-Bas: scénario du choc unique</b>                                       |                                      |   |      |      |       |      |
| <b>PIB aux prix du marché</b>  | 708.3                                | 3.0   | 2.5  | 1.8  | -8.0  | 6.6  |
| Consommation privée  | 316.1                                | 2.2   | 2.3  | 1.4  | -13.0 | 14.2 |
| Consommation publique  | 174.9                                | 0.9   | 1.6  | 1.6  | 5.5   | -2.5 |
| Formation brute de capital fixe  | 141.8                                | 4.3   | 3.2  | 5.2  | -15.6 | 6.9  |
| Demande intérieure finale  | 632.8                                | 2.3   | 2.3  | 2.4  | -8.6  | 7.3  |
| Variation des stocks <sup>1</sup>  | 3.4                                  | 0.1   | -0.2 | 0.0  | -0.3  | 0.0  |
| Demande intérieure totale  | 636.2                                | 2.4   | 2.1  | 2.3  | -8.9  | 7.3  |
| Exportations de biens et services  | 562.8                                | 6.7   | 3.7  | 2.3  | -11.0 | 10.3 |
| Importations de biens et services  | 490.7                                | 6.4   | 3.2  | 3.0  | -12.6 | 11.8 |
| Exportations nettes <sup>1</sup>   | 72.1                                 | 0.9   | 0.7  | -0.3 | -0.1  | 0.1  |
| <i>Pour mémoire</i>  |                                      |   |      |      |       |      |
| Déflateur du PIB   | —                                    | 1.2   | 2.2  | 3.0  | 1.7   | 0.9  |
| Indice des prix à la consommation harmonisé                                    | —                                    | 1.3   | 1.6  | 2.7  | 0.3   | 0.6  |
| IPCH sous-jacent <sup>2</sup>  | —                                    | 0.8   | 1.0  | 1.9  | 1.1   | 0.8  |
| Taux de chômage (% de la population active)                                    | —                                    | 4.9   | 3.8  | 3.4  | 5.9   | 4.9  |
| Solde financier des administrations publiques (% du PIB)                       | —                                    | 1.3   | 1.4  | 1.7  | -11.5 | -5.9 |
| Dette brute des administrations publiques (% du PIB)                           | —                                    | 70.7  | 65.7 | 62.1 | 75.8  | 78.6 |
| Dette brute des administrations publiques,<br>définition Maastricht (% du PIB) | —                                    | 56.9  | 52.4 | 48.6 | 62.3  | 65.0 |
| Balance des opérations courantes (% du PIB)                                    | —                                    | 10.8  | 10.9 | 10.2 | 13.6  | 12.8 |

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Indice des prix à la consommation harmonisé, hors énergie, alimentation, alcool et tabac.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 107.

StatLink  <https://doi.org/10.1787/888934138416>

## Le confinement a déclenché une forte contraction de l'économie

L'économie des Pays-Bas a été d'autant plus touchée par le virus que sa structure industrielle, qui dépend beaucoup des échanges et des services spécialisés, rend l'économie vulnérable à des mesures de distanciation sociale. En outre, l'ouverture au commerce international et l'endettement des ménages constituent des facteurs spécifiques de fragilité. Le confinement a eu une incidence directe sur des secteurs représentant 36 % de l'économie, alors que de nombreuses activités, par exemple la construction et le commerce de détail, ont pu se poursuivre sous réserve du respect des mesures de distanciation sociale. La confiance des consommateurs a reculé sensiblement en avril et en mai, les demandes d'allocations de chômage ont monté en flèche et le climat économique s'est dégradé, plongeant à des plus bas historiques, dans le secteur manufacturier comme dans les services.

## Des mesures de soutien ont été prises en temps utile

Le gouvernement a mis en œuvre des mesures de soutien discrétionnaires représentant 2.5 % du PIB et laissé complètement jouer les stabilisateurs automatiques budgétaires. Parmi les mesures de soutien, on peut citer le versement d'un maximum de 90 % des salaires des entreprises touchées, pour un coût total estimé à 1 % du PIB, des aides financières directes aux entreprises et un accès facilité à l'aide sociale pour les travailleurs indépendants. Des aides hors-bilan supplémentaires ont été accordées sous la forme de reports d'impôts et de cotisations sociales ainsi que d'une extension des garanties de crédit. Les

obligations de fonds propres des établissements financiers ont été assouplies, la réglementation adaptée des marchés et de nouveaux mécanismes mis en place pour appuyer la restructuration des sociétés et faciliter la médiation en cas de litiges relatifs à des faillites.

## La production et l'emploi ne vont se redresser que progressivement

On prévoit que la production chute de 10 % en 2020 dans le scénario deux chocs successifs, qui verrait un second épisode de contamination entraîner un rétablissement des restrictions au quatrième trimestre. Selon le scénario du choc unique, dans lequel la sortie du confinement se fait progressivement à partir de mi-mai, la production annuelle devrait diminuer de 8 %. Du fait des restrictions en vigueur, du manque de confiance et du contexte mondial médiocre, le PIB restera en deçà de son niveau d'avant crise jusqu'à la fin 2021 dans les deux scénarios. Le marché du travail souffre, le taux d'activité reculant et le chômage augmentant fortement. L'emploi ne se redressera que partiellement dans les deux scénarios et, sous l'effet de la faible demande, l'inflation deviendra durablement négative. Le budget, auparavant excédentaire, va devenir déficitaire même lorsque l'activité économique se redressera. La dette publique (définition de Maastricht) va passer de 48 % à 65 % (scénario du choc unique) ou à 72 % (scénario de deux chocs successifs).

Le gonflement des bilans des ménages, composés d'importants actifs illiquides (pensions et immobilier) et de lourdes dettes immobilières, peut affaiblir plus que prévu la consommation, notamment si la crise entraîne une diminution des prix des logements. En outre, le ratio de liquidité des caisses de retraite est passé en deçà des seuils réglementaires. Si cette situation persistait, elle pourrait obliger les caisses à relever les cotisations ou à réduire les pensions, d'où un effet négatif supplémentaire sur la consommation privée. Une hausse des taux de défaillance sur les prêts immobiliers est peu probable, mais si les problèmes de trésorerie des entreprises se transformaient en problèmes de solvabilité, les marchés financiers risqueraient d'être déstabilisés. De plus, l'économie est particulièrement sensible à l'évolution du commerce mondial.

## La politique économique doit favoriser la résilience et soutenir la demande

Le dispositif actuel protège bien les entreprises et les ménages des répercussions à court terme de l'épidémie de COVID-19 et du confinement. La politique budgétaire devra rester accommodante, mais s'orienter vers un soutien général de la demande une fois le confinement achevé. Cette relance devra encourager l'évolution structurelle nécessaire et promouvoir l'inclusivité et l'environnement, notamment avec l'extension du champ d'application des prestations de sécurité sociale, le développement des capacités de production d'énergies renouvelables et la réduction des émissions d'azote dues à l'agriculture. Le faible niveau des taux d'intérêt est une occasion de réduire encore les subventions fiscales aux propriétaires de logements en supprimant graduellement la déductibilité des taux d'intérêt des emprunts immobiliers. La crise accentue la nécessité de réformer le système de retraite afin de le rendre plus équitable pour les jeunes et plus résilient à la faiblesse des taux d'intérêt et aux fluctuations des prix des actifs.



Extrait de :  
**OECD Economic Outlook, Volume 2020 Issue 1**

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/0d1d1e2e-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2020), « Pays-Bas », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2020 Issue 1*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/c3ccfa8a-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :  
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.